

APPROBATION Installation d'un poste supplémentaire à la Mairie (Garage) en 1957

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 18 Janvier 1957

Mesdames,

Messieurs,

Vu les nécessités de service, j'ai dû faire installer un poste téléphonique supplémentaire à la Mairie (Garage).

Les frais de cette installation s'élèvent à:

Matériel et temps .....	6.531 F
Installation du poste supplémentaire .....	1.000 F
Total .....	<u>7.531 F</u>

En conséquence, je vous demande de bien vouloir Mesdames, Messieurs, approuver l'avenant à l'engagement pour abonnement téléphonique de ce poste supplémentaire./.

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.